

# Prise de Contact

## Prise de contact avec le CIL - Déclaration d'un projet

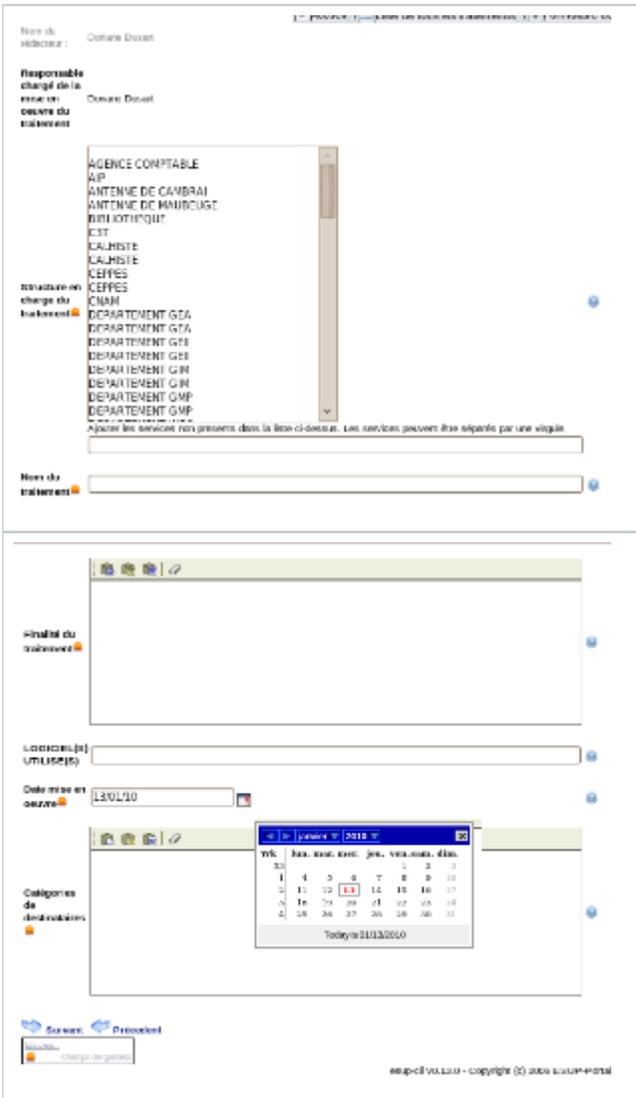
### Première étape : Choix du responsable

Par défaut le responsable est le déclarant. Ce dernier peut choisir une autre personne comme responsable du projet. Le responsable doit être référencé dans l'annuaire de l'établissement.



### Deuxième étape : Informations relatives au projet

La structure en charge du traitement est par défaut le service (contenu de l'attribut supannAffectation) du responsable.



## Troisième étape : Envoie de la demande au CIL

### Confirmation de la demande.

Détail du projet :

Nom du traitement	modules transversaux
Responsable chargé de la mise en œuvre du traitement	Delphine Dusan
Nom du rédacteur :	Delphine Dusan
Structure en charge du traitement	SERVICE INFORMATIQUE, équipe de maintenance du portail
Finalité du traitement	Gestion des modules transversaux
Créateur (s) / Utilisateur (s)	Equip-modul@univ-st-etienne.fr
Date mise en œuvre	12/01/2010
Catégorie de destinataire	Les personnes chargées de la validation des souhaits des étudiants.

Si les informations sont bonnes vous pouvez valider votre fiche projet.  
Un mail sera envoyé au CIL pour traitement du projet.  
**Une copie** vous sera envoyée ainsi qu'au **responsable chargé de la mise en œuvre du traitement**

Un récapitulatif des informations est afficher. Le déclarant a la possibilité de modifier une information avant d'envoyer la demande au CIL. Cette demande est envoyé par mail :

- au CIL qui décidera des suites à donner au projet
- au responsable pour information
- au déclarant pour information